

L'été approche à grands pas et nous sommes déjà à penser au Camp de jour. Les personnes intéressées à travailler à titre de coordonnateurs(trices) ou moniteurs (trices), sont priées de nous faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 12 mars.

Encore cette année, la Municipalité fera la distribution gratuite de plants pour le reboisement des rives. La journée de distribution sera le 12 juin chez Hortiko.

RAPPEL -

La Municipalité de la Minerve vous annonce la présence prochaine de **Monsieur Sylvain Pagé, Député de Labelle.**

La rencontre se fera lundi le 22 février 2010 à la salle communautaire, sise au 91, chemin des Fondateurs

Horaire:

- ◆ Avec les citoyens en après-midi (sur rendez-vous)
- ◆ De 16h30 à 17h30 rencontre et échange avec les élus municipaux
- ◆ En soirée, à 19h30 une assemblée publique d'information et de consultation .

BÉNÉVOLES DE LA MINERVE

La Municipalité procèdera à la première remise du prix Hommage aux bénévoles de La Minerve le dimanche 18 avril prochain. Pour cette occasion, il y aura un brunch de servit par les membres du Conseil à la salle communautaire à partir de 12h. Tous les bénévoles de La Minerve y sont invités. Il serait cependant important que les personnes informées communiquent l'information aux autres personnes. Veuillez S.V.P. confirmer votre présence au bureau municipal avant le 2 avril .

Prochaine assemblée régulière
Le 1 mars 2010, à la salle communautaire
Louise David pour le conseil municipal



Municipalité de La Minerve

Site Internet : www.municipalite.laminerve.qc.ca

Courriel : bureau@municipalite.laminerve.qc.ca

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

Assemblée régulière du 1 février 2010

Numéro 2

Le conseil est en accord avec le propriétaire du lot 158, rang G, Canton Labelle (Île: terrain enclavé au lac à la truite) pour une demande d'acquisition du lot 56, rang G appartenant au Ministère des ressources Naturelles.

Me Denis Dubé de la firme Dubé, Guyot inc est mandaté pour représenter la Municipalité dans les dossiers des constats d'infraction relatifs au code de la sécurité routière et autres règlements municipaux appliqués par la Sûreté du Québec, ainsi que dans le dossier du 242, chemin Isaac-Grégoire sud.

Monsieur Stephen Potts est nommé chef pompier adjoint du Service d'Incendie et monsieur Serge Proulx est nommé capitaine.

Monsieur Gilles Séguin, pompier volontaire, a donné sa démission. Le conseil se joint à tous les membres du Service d'Incendie, pour le remercier de ses nombreuses années de service.

Le chef pompier, M. André Laramée, aura à compléter la formation d'officier non urbain durant l'année 2010.

Renouvellement pour l'année 2010, du protocole d'entente avec le Transport Adapté et Collectif des Laurentides, la quote-part pour l'année 2010 est de 2.71 \$ par résident soit un montant de 3 758.77 \$.

La Municipalité reconnaît l'existence de sablières sur les lots 22, 23, et 24 du rang 1, Canton Gagnon. Ces sablières ayant principalement servi à construire et à entretenir, depuis les années 60, le réseau routier du secteur du Lac-aux-Castors.

Adoption du second projet de règlement 541 modifiant le règlement de zonage numéro 380 et ses amendements au niveau des clôtures, des garages, des cabanes à sucre et de la finition extérieure dans certaines zones VA et VAT et modifiant le règlement de lotissement numéro 381 et ses amendements dans le but de modifier les dispositions relatives aux dimensions des terrains.

À tous les fournisseurs qui veulent offrir leurs services à la Municipalité. Veuillez nous faire parvenir vos coordonnées en précisant les services offerts ainsi que vos spécialités, pour que nous puissions constituer une banque de données pour nos prochains appels d'offres.

Appels d'offres à venir :

-Réfection de la salle communautaire

APPEL À LA VIGILANCE

Bon voisin, bon œil est un programme de protection du voisinage mis sur pied par la Sûreté du Québec. Il démontre aux résidents la nécessité de s'entraider par une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes. Aussi à sensibiliser les citoyens à l'importance de signaler de façon précise tout individu ou situation suspecte. N'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec pour plus de renseignements.

Nouvel horaire des messes à partir du 4 avril, elles débuteront à 11h.

LES CLINIQUES DE VACCINATION POUR L'ANNÉE 2010

Sans rendez-vous

Pour les personnes 60 ans et plus atteintes d'une maladie chronique, aux personnes vivant avec des personnes à risque et aux travailleurs de la santé. Le vaccin est gratuit sur présentation de la carte.



Avec rendez-vous

Les enfants de 6 à 23 mois;

Les personnes qui vivent avec ou prennent soin de 0 à 23 mois;

d'un bébé

Les femmes enceintes qui accoucheront d'ici mars 2010 et leurs proches;

Les familles d'enfants de 9 ans et moins aux prises avec des problèmes de santé.

Grippe A (H1N1)

Les personnes âgées de plus de 10 ans qui souhaitent recevoir le vaccin contre la grippe A (H1N1) doivent se présenter dans les cliniques de vaccination saisonnières ci-haut mentionnées. Les enfants de moins de 10 ans doivent quant à eux prendre rendez-vous auprès de leur CLSC.

Pour de l'information ou pour prendre rendez-vous:

CLSC de Sainte-Agathe-des-Monts: 819-326-3111

CLSC de Mont-Tremblant: 819-425-3771

CLSC de Labelle: 819-686-2117

UN PETIT RAPPEL AMICAL

Nous tenons à aviser que la récupération pour les **RDD** (Résidus déchets dangereux) . Se fait **le 2^e samedi de chaque mois, entre 9h et midi.**

Il est important de mentionner qu'en dehors de cette horaire les RDD ne peuvent pas être acceptés car la manipulation et l'entreposage des RDD demandent une formation particulière et les membres de l'équipe de la voirie, formés à cette fin, ne peuvent pas être affectés en permanence au site de collecte; merci de votre compréhension.